

HE^{VD}
IG

HAUTE ÉCOLE
D'INGÉNIERIE
ET DE GESTION
DU CANTON
DE VAUD

GUIDE DE L'ÉTUDIANT·E
2025-2026

GUIDE DE L'ÉTUDIANT·E 2025-2026

TABLE DES MATIÈRES

FORMATION	4-7	Reprographie	15
Horaires des cours à plein temps	5	MakeLab	15
Horaires des cours en emploi/ temps partiel	5	Ateliers techniques	15-16
Présence aux cours et absences	5	Job board - Career Center HEIG-VD	16
Absence lors de tests, de contrôles continus ou d'examens	6	Fraude – Plagiat	16
Attestation d'emploi	6	Égalité des chances et diversité	16
Achat de livres	6	Santé et sécurité	17
Calendriers académiques	6	Sports	19
Qualité de l'enseignement	6	Logements	19
Langues étrangères	7	AGE – Association Générale des étudiants-es de la HEIG-VD	20
Contacts avec le corps enseignant et la Direction	7	BALEINEV	21
		Club Photo HEIG-VD	22
RELATIONS INTERNATIONALES	8-9	Club de Robotique de la HEIG-VD	23
Relations internationales	9	Sétévia	24
		Club Y-CTF	24
SERVICES ET VIE DU CAMPUS	10-29	Alumni	25
Informatique	11-13	La Fabrik – Innovation & Entrepreneuriat	26-27
Bibliothèque	14		

L’Innovation Crunch Time – Expérimenter l’innovation collaborative	28-29	Mise en garde à l’attention des candidat-es de l’étranger	41
QUESTIONS ADMINISTRATIVES	30-33	INFOS PRATIQUES	42-45
Admission	31	Horaires d’ouvertures du campus	43
AVS – AI – APG	31	Mobilité	43-45
Changement d’adresse	32	Restaurants, cafétérias, distributeurs	45
Attestation d’études	32	Casiers	45
Secrétariat académique et Secrétariats de départements	32-33	Un campus sans fumée	45
Carte d’étudiant-e	33	Sécurité/Urgences	45
Interruption ou abandon des études	33	HEIG-VD sur le web	45
Demande de congé longue durée	33	CAMPUS VERT	46-47
Changement de filière	33	Durabilité à la HEIG-VD	47
Obligations militaires	33	ÉGALITÉ DES CHANCES	48-49
ASPECTS FINANCIERS	35-41	Égalité des chances	49
Dispositions HEIG-VD relatives aux taxes	35-40		
Bourses d’études	41		



FORMATION

HORAIRES DES COURS À PLEIN TEMPS

Ingénierie

lundi-vendredi
8 h 30 à 18 h*

Pause de midi: une heure
de 12 h à 13 h
ou de 12 h 45 à 13 h 45

Économie d'entreprise

lundi-vendredi
8 h 30 à 18 h*

HORAIRES DES COURS EN EMPLOI/TEMPS PARTIEL

Ingénierie 1^{re} année

lundi, mardi de 13 h à 21 h 30
jeudi de 8 h 30 à 18 h

Ingénierie 2^e, 3^e et 4^e année

une journée de 8 h 30 à 18 h et
deux après-midi et soirées
de 13 h à 21 h 30

Économie d'entreprise

un après-midi et un soir par semaine
13 h à 21 h 30**

une journée complète et le samedi matin
journée: 8 h 30 à 18 h
samedi: 8 h 30 à 11 h 15, 11 h 15 à 12 h 45

*certains cours peuvent être organisés le soir

**certains cours peuvent être organisés sur
quelques soirées supplémentaires

PRÉSENCE AUX COURS ET ABSENCES

La présence aux cours est obligatoire.
En cas d'absence, les étudiant-es doivent
compléter le formulaire d'absence
disponible dans l'intranet HEIG-VD:

Pour les ingénieurs-es

intra.heig-vd.ch/academique/formulaire-absence (Académique > Formulaire d'absence)

Pour les économistes

intra.heig-vd.ch/departement/departement-heg/filiere/administration-filiere/documentation/Pages/absences.aspx (Départements > Département HEG > Filière > Administration filière > Documentation > Annonce d'absence)

Pour les absences de plus de trois jours pour raison médicale, un certificat médical doit être respectivement joint au formulaire ou transmis directement au secrétariat HEG.

FORMATION

ABSENCE LORS DE TESTS, DE CONTRÔLES CONTINUS OU D'EXAMENS

Une absence à un test, à un contrôle continu ou à un examen doit être annoncée et excusée à l'aide du formulaire d'absence.

En ce qui concerne les absences aux examens, veuillez vous référer au règlement d'études de la HEIG-VD. Si vous effectuez la formation en cours d'emploi, vous devez prendre vos dispositions afin d'être libéré-e de toute activité professionnelle durant les périodes de tests, de contrôles continus, d'examens et de Travail de Bachelor.

ATTESTATION D'EMPLOI

Si vous suivez une formation en cours d'emploi, vous êtes tenu-es d'avoir un contrat de travail conformément aux exigences légales, et ce dernier doit représenter un taux d'activité de 50 % au minimum.

Une attestation d'emploi devra être fournie à chaque début de semestre. Elle devra être signée par l'employeur et munie du timbre de la société.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) peut effectuer des contrôles.

ACHAT DE LIVRES

Pour la filière Économie d'entreprise, la Haute École indiquera les ouvrages à acquérir. La Librairie Payot à Yverdon-les-Bains est officiellement mandatée pour la vente directe aux étudiant-es et disposera d'un stock suffisant dès les rentrées d'automne et de printemps.

Pour les autres filières, les ouvrages à acquérir seront indiqués directement par le corps enseignant.

La bibliothèque organise une vente de livres chaque année au mois de novembre, en partenariat avec la Librairie Payot. À cette occasion, vous bénéficiez d'une réduction de 20 % sur tous les livres exposés.

CALENDRIERS ACADÉMIQUES

Les calendriers sont disponibles sur l'intranet : heig.ch/calendriers

QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Donnez votre avis sur vos enseignements pour permettre à la Haute École d'en améliorer la qualité ainsi que pour permettre aux enseignant-es de se développer professionnellement.

Les enseignements sont évalués en cours ou en fin de semestre. Saisissez cette occasion de faire connaître votre satisfaction ainsi que vos propositions d'amélioration.

LANGUES ÉTRANGÈRES

Quelle que soit leur filière, les étudiant-es doivent s'attendre à être confronté-es à l'anglais au fil de leurs études, par exemple à travers des articles, sites, rapports, références bibliographiques, vidéos. Dans certains domaines, un grand nombre d'informations pertinentes sont en effet disponibles majoritairement en anglais. Son usage peut également être répandu dans certains milieux professionnels. Il se peut enfin que des cours soient donnés en anglais, par exemple par un-e intervenant-e extérieur-e.

En filière Économie d'entreprise, plusieurs cours sont disponibles à choix en français ou en anglais, afin de renforcer la maîtrise de la langue. Un seul cours n'est dispensé qu'en anglais. En 2^e année, le plan d'études prévoit un cours à choix en allemand.

CONTACTS AVEC LE CORPS ENSEIGNANT ET LA DIRECTION

La Haute École vous encourage à avoir des contacts directs avec le corps enseignant.

Les étudiant-es et les enseignant-es disposent d'une adresse e-mail @heig-vd.ch, qui peut être utilisée pour des communications, demandes de renseignement, prises de contact, etc.

Votre responsable de filière est votre interlocutrice ou interlocuteur privilégié-e.

Si nécessaire, vous pouvez contacter la Direction à l'adresse suivante : secretariat.direction@heig-vd.ch



RELATIONS INTERNATIONALES

RELATIONS INTERNATIONALES

Envie de partir en échange ?

La HEIG-VD vous offre la possibilité d'effectuer une partie de vos études (semestres, stages, travail de Bachelor, programmes courts de mobilité, comme CRUNCH, IIM, mobilités UNITA, etc.) à l'étranger ou ailleurs en Suisse. Dans ce but, le Centre des Relations Internationales entretient des contacts avec des partenaires en Europe et ailleurs dans le monde.

Des séances d'information sont organisées chaque année en novembre sur les campus de Cheseaux et St-Roch et le délai d'inscription pour partir en échange est prévu à mi-février de l'année suivante.

Toutes les informations (destinations, conditions, procédures, etc.) sont disponibles sur l'intranet: heig.ch/ri

Contact

Centre des Relations Internationales
Bureau S103 et S104,
Campus de St-Roch

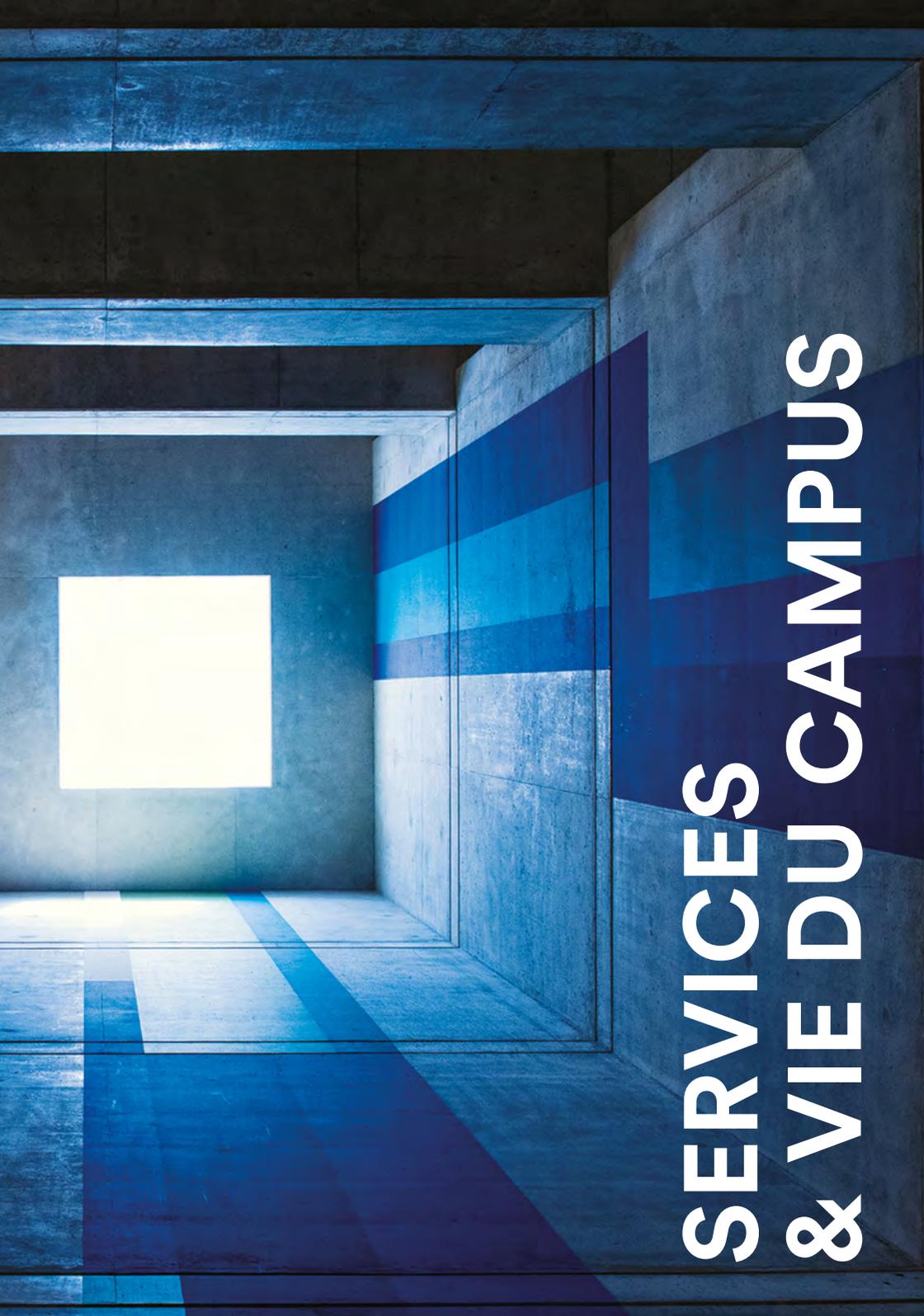
E-mail: international@heig-vd.ch

Téléphone: +41 24 557 64 70/95

Horaires pour les étudiant-es :
lundi, mardi, mercredi, jeudi
ou sur rendez-vous



Étudiant-es HEIG-VD à San Francisco



SERVICES & VIE DU CAMPUS

INFORMATIQUE

La HEIG-VD met à disposition des étudiant·es, et du personnel de la Haute École, une infrastructure informatique fiable et performante. En tant qu'infrastructure collective, utilisée par toutes et tous, il est important que chacun·e en fasse bon usage. Le Service Informatique (SI) s'efforce de la maintenir et vous assiste pour toute question ou demande supplémentaire.

Compte utilisatrice ou utilisateur

Votre compte utilisatrice ou utilisateur est composé d'un login et d'un mot de passe.

Ces informations vous sont fournies par le secrétariat académique par e-mail. Ce login est indispensable pour accéder aux différentes ressources ou services informatiques de la HEIG-VD. Ces données sont personnelles et confidentielles.

Helpdesk

Le Service Informatique publie les informations relatives à l'utilisation de l'informatique dans la Haute École directement sur le site: heig.ch/si

Pour toute autre question, ou en cas de problème, un bureau Helpdesk est à votre disposition sur le site de Cheseaux (F06e) ou du Centre St-Roch (V107).

Pour faire appel à ce service par téléphone :

024 557 63 33

par «ticket» à l'adresse :

glpi.heig-vd.ch

ou par e-mail à l'adresse :

helpdesk@heig-vd.ch

Messagerie électronique

Toutes les informations concernant les études et la vie dans la Haute École vous sont communiquées par messagerie électronique. Vous devez donc relever régulièrement votre boîte aux lettres et veiller à supprimer les messages inutiles pour conserver toujours un espace de travail suffisant. Un quota de 10 GB est fixé à chaque étudiant·e.

Votre e-mail est consultable depuis chez vous : webmail.heig-vd.ch

Nom d'utilisatrice ou utilisateur :

prenom.nom@hes-so.ch

Mot de passe : *********

Accès à des serveurs de fichiers et d'applications

Votre nom d'utilisatrice ou utilisateur et votre mot de passe vous permettent d'accéder aux serveurs de fichiers ou aux applications qui vous seront attribuées en fonction de vos études et de vos projets.

Accès au réseau et à internet

Vous pouvez accéder librement au réseau de la Haute École depuis vos portables via les réseaux Wi-Fi ou depuis des PC dans des salles publiques.

Pour utiliser le Wi-Fi, vous devez configurer votre PC. Comme toute configuration nécessaire pour l'utilisation de votre portable à la HEIG-VD, vous trouverez les documentations nécessaires sur le site du SI (heig.ch/si). Vous pouvez vous adresser au Helpdesk au besoin.

Sécurité

Chaque PC portable accédant au réseau de la Haute École doit posséder une protection efficace contre les virus. Si vous n'avez pas d'antivirus, la Haute École peut vous en fournir un et vous aider à le configurer. Vous devez contrôler la mise à jour régulière des signatures de virus ainsi que l'application des correctifs (patch) de votre système d'exploitation et des logiciels installés.

Directive

Le bon fonctionnement des équipements informatiques est indispensable à la bonne marche de la Haute École. L'enseignement, la recherche et l'administration en dépendent.

Vous devez prendre connaissance des directives à l'adresse suivante :

heig.ch/directives

Toute infraction à cette directive pourra déclencher des procédures administratives allant jusqu'à l'exmatriculation. Les mesures prévues dans le cadre de la loi en ce qui concerne des dégradations graves du système informatique, du piratage de logiciels ou la pratique d'actes illégaux sont réservées.

Logiciels

Les logiciels nécessaires aux formations de la Haute École sont mis à votre disposition et doivent être utilisés strictement dans le cadre des cours ou des projets donnés à la HEIG-VD. Lorsque l'étudiant-e quitte la Haute École, tous les logiciels prêtés doivent être restitués et les copies de sauvegarde éventuelles détruites.

Achat d'un PC portable

L'ensemble des étudiant-es doit posséder un ordinateur portable dès la rentrée académique. Le modèle standard à la HEIG-VD pour la prochaine rentrée est un PC fonctionnant avec Windows 11, mais nous faisons le maximum pour intégrer les ordinateurs portables dotés d'autres systèmes et offrir une qualité de service optimale.

La HEIG-VD participe au projet « Poseidon » de l'EPFL, qui offre des prix préférentiels pour des PC ou Mac portables auprès de certains fournisseurs. Toutes les propositions de PC ont été négociées afin de vous garantir la meilleure offre possible, tant au niveau de la qualité, des services et du prix. Leur configuration a été particulièrement étudiée pour l'usage que vous en ferez dans la Haute École. Le Helpdesk connaît ces modèles et peut fournir un meilleur service. Les modèles et leur prix sont mis à jour régulièrement sur le site : heig.ch/poseidon

Imprimantes, photocopieuses et scans (MFP)

La HEIG-VD met à disposition des étudiant-es et du personnel un parc homogène de MFP (multifonctions: imprimante/copieur/scanner) accessible par toutes et tous dans les lieux publics de la HEIG-VD pour:

- Imprimer en couleur ou en noir/blanc, en A4 ou en A3 à partir des postes clients Windows, Mac ou Linux; le système « FollowMe » permet d'imprimer le document sur l'imprimante où l'on se trouve, simplement par identification avec son badge personnel
- Réaliser des photocopies de documents avec toutes les fonctionnalités de réduction, mise en page et tri
- Scanner des documents et les envoyer à son adresse e-mail HEIG-VD

Les cartes d'étudiant-e font office de badge pour la connexion aux MFP.

Pour les étudiant-es Bachelor, les travaux d'impression et de copies sont payants (A4 noir-blanc à 4 centimes et A4 couleur à 15 centimes). Les scans sont gratuits.

La HEIG-VD fournit un crédit initial de CHF 30.- (750 pages noir et blanc) qui couvre les travaux courants pendant les cours. Un montant de CHF 30.- supplémentaire est automatiquement ajouté à chaque début d'année académique.

Enfin, un crédit « spécial diplôme » de CHF 30.- sera ajouté aux étudiant-es en début de semestre du Travail de Bachelor (TB). Au-delà de ces limites, vous pouvez acheter des crédits aux automates des bureaux du Helpdesk sur les deux sites.

Si vous perdez votre carte étudiant-e, vous pouvez vous adresser au Service académique. Toutefois, vous pouvez récupérer le crédit restant.

Durant la semaine d'immatriculation qui précède le début des cours, le Helpdesk se tiendra à votre disposition pour la configuration de votre PC. Vous serez ensuite à même d'utiliser toutes les fonctions de n'importe quelle MFP à disposition.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque se situe sur le site de Cheseaux, au niveau F. La bibliothèque est ouverte au public et tous ses services sont gratuits. De plus, aucuns frais de retard ne sont facturés. Les horaires d'ouverture en période académique sont : du lundi au jeudi de 8 h à 18 h 30 et le vendredi de 8 h à 17 h.

La plupart de ses prestations peuvent être obtenues depuis le Centre St-Roch, sans se déplacer. Une permanence y est organisée une fois par semaine, les jours et heures sont affichés dans les couloirs.

La bibliothèque offre plus de 15 000 documents en libre accès et près de 120 titres de journaux ou périodiques regroupés dans les locaux de la bibliothèque. Grâce aux ressources des bibliothèques universitaires suisses, elle fournit aussi l'accès à près de 200 000 livres et normes électroniques, à 10 000 revues électroniques, ainsi qu'à des bases de données en ligne, des encyclopédies, des dictionnaires, etc.

La HEIG-VD est membre de swisscovery (swisscovery.hes-so.ch) qui rassemble les collections imprimées et électroniques de

500 bibliothèques académiques de Suisse. Une inscription suffit pour emprunter et rapatrier gratuitement tous les documents nécessaires dans le cadre des études.

En plus des services de consultation et de prêt des documents, la bibliothèque offre aux étudiant-es toute une gamme de prestations :

- Formations à la recherche dans les catalogues et les bases de données documentaires, l'usage des outils d'intelligence artificielle générative, et d'autres sur demande
- Aide à la rédaction normalisée de références bibliographiques
- Service de prêt entre bibliothèques
- Revue de presse des articles parus sur la HEIG-VD
- Salle de lecture silencieuse
- Salle de travail en groupe réservable
- Places de travail

Pour plus de renseignements :

biblio.heig-vd.ch



REPROGRAPHIE

La reprographie se trouve sur le site de Cheseaux dans le local D52. Vous pouvez y acheter des reliures et transparents. En période académique, elle est ouverte de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 30.

Pour toute demande d'information supplémentaire :
repro@heig-vd.ch

MAKELAB

Le MakeLab est un espace de création, de partage et d'échange ouvert à l'ensemble des étudiant-es qui le désirent moyennant l'acceptation du règlement d'utilisation disponible sur l'intranet (Campus > MakeLab). Il se trouve sur le site de Cheseaux, en C08.

Doté d'une infrastructure moderne – une dizaine d'imprimantes 3D (à fil et résine), machines de découpe et de gravure laser, perceuse à colonne, scie à chantourner, outillage à main, matériel d'électronique et CNC 3/4 axes pour le travail du bois, du métal et du plastique, thermoformeuse, machine à coudre industrielle, scanner 3D –, il offre aux utilisatrices et utilisateurs tout le nécessaire pour donner libre cours à leur créativité.

Du matériel photo/vidéo de qualité est également à disposition. Des espaces de travail sont disponibles pour la réalisation de projets, ainsi qu'un espace brainstorming avec grand écran interactif.

L'infrastructure et les consommables servent en priorité aux projets académiques et de diplôme. Dans le même cadre, l'AddiPole complète ce service pour les applications complexes et nécessitant l'impression de matières à hautes performances.

Pour plus de renseignements :
heig.ch/MakeLab

Pour toute demande d'information supplémentaire :
makelab@heig-vd.ch

ATELIERS TECHNIQUES

Le service Infrastructures et bâtiments (SE – IB) s'occupe de l'entretien des locaux de la HEIG-VD à large échelle, de l'installation de nouveaux équipements, de la maintenance des infrastructures fixes et mobiles, de l'installation et de l'entretien des laboratoires, du câblage du réseau électrique et informatique ainsi que de la fabrication de systèmes mécaniques et électroniques au service de l'enseignement et de la recherche appliquée et développement (Ra&D).

Doté-es d'une grande expérience, les chef-fes techniques et les collaboratrices et collaborateurs des différents ateliers se tiennent à disposition des étudiant-es et du personnel pour des conseils de conception, l'aide à la commande de pièces et au choix des fournisseurs. Ils ou elles réalisent des pièces microtechniques et mécaniques et des cartes électroniques pour les projets académiques d'étudiant-es et les projets industriels des instituts de recherche.

SERVICES & VIE DU CAMPUS

- Atelier d’assemblage et de conception électronique (A03 – TIC/TIN)
Contact: Frédéric Gudit,
Chef technique,
frederic.gudit@heig-vd.ch
- Atelier de mécanique et d’assemblage électromécanique (B55 – TIC/TIN).
Contact: Frédéric Gudit,
Chef technique,
frederic.gudit@heig-vd.ch
- Atelier de mécanique de précision et serrurerie (C63 – TIN).
Contact: Cyril Ottonin,
Chef technique,
cyril.ottonin@heig-vd.ch
- Atelier d’entretien (D08 – EC+G).
Contact: Jean-Claude Volery,
Chef technique,
jean-claude.volery@heig-vd.ch

JOB BOARD – CAREER CENTER HEIG-VD

La HEIG-VD possède son propre portail d’emploi qui a pour mission de faire le pont entre les étudiant-es et les entreprises. Chaque étudiant-e peut y créer son compte et profiter des multiples annonces de stage et de premier emploi: jobboard.heig-vd.ch

Pour toute demande d’information supplémentaire: career.center@heig-vd.ch

FRAUDE – PLAGIAT

L’intégrité académique incarne la valeur centrale de toute institution de formation et de recherche. Chaque étudiant-e a le devoir de respecter strictement les règles de l’intégrité académique tout au long de son cursus. La Haute École met à votre disposition des documents et outils pour vous informer sur la fraude et le plagiat. Elle se réserve le droit d’effectuer tout type de contrôle afin de garantir l’intégrité académique.

Pour plus de renseignements: heig.ch/integrite-academique

ÉGALITÉ DES CHANCES ET DIVERSITÉ

L’égalité des chances en matière de genre, d’orientation sexuelle, d’origine, de religion ou face aux situations de handicap est loin d’être acquise.

Par le biais d’actions concrètes, la HEIG-VD reconnaît et prône l’inclusion et l’égalité des chances entre hommes et femmes afin de lutter contre les discriminations en tous genres.

Pour plus de renseignements: intra.heig-vd.ch/egalite-diversite

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Une haute école spécialisée (HES) présente des particularités en matière de sécurité et de santé. Il existe par exemple des dangers inhérents à certains laboratoires, dans le domaine de l'Ingénierie notamment. Certains sont permanents et d'autres dépendent des projets qui y sont conduits.

De même, les événements organisés en cours d'année (Innovation Crunch Time, Baleinev, etc.) et qui rassemblent du public demandent une logistique appropriée pour pouvoir se dérouler de manière sécuritaire.

À ce titre, il est crucial de respecter les règles établies, d'utiliser les équipements accessibles selon les consignes et de signaler toute situation dangereuse constatée, y compris lors des travaux et des visites réalisés en dehors des locaux de la HEIG-VD dans le cadre des études. En adoptant ces pratiques, vous contribuez activement à la prévention des accidents et au bien-être collectif.

Santé mentale

La HEIG-VD s'engage, au travers de plusieurs types d'actions, pour prévenir les problèmes de santé mentale et soutenir les personnes qui en souffrent.

Elle offre notamment des cours de premiers secours en santé mentale aux étudiant-es: intra.heig-vd.ch/sante-securite/s-s-travail/Pages/formations.aspx#ensa (Santé/ Sécurité > Formations > En savoir plus)

En cas de problème ou de question, les membres du groupe de premiers secours en santé mentale se tiennent à votre disposition.

Pour plus de renseignements :

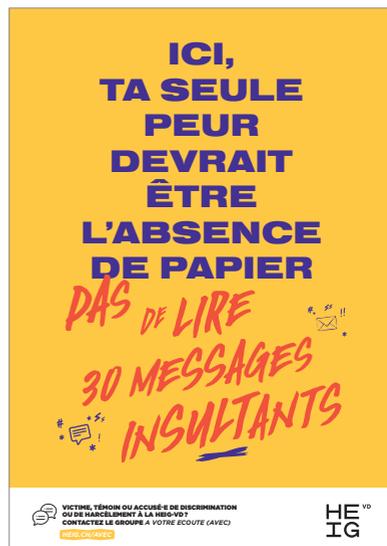
intra.heig-vd.ch/sante-securite

Groupe AVEC « À VOTRE ÉCOUTE »

Que vous soyez victime, témoin ou accusé-e de discrimination ou de harcèlement, vous pouvez faire appel à des personnes de confiance, internes ou externes, afin de vous aider à analyser la situation et vous guider dans la suite de vos démarches. La confidentialité est garantie.

Pour plus de renseignements :

intra.heig-vd.ch/egalite-diversite/Discrimination-harcelement



TEAM4U

Vous rencontrez des difficultés? Vous avez des questions liées à votre vie personnelle, au travail, à vos études, à l'échec, à votre place à la HEIG-VD? Nous sommes à votre service pour vous écouter, vous conseiller, vous accompagner, vous soutenir en vue de trouver des solutions.

Vous pourrez trouver dans l'équipe du Centre Formation de base une offre complète d'aide, de soutien, d'écoute et de conseils. N'hésitez pas à prendre contact, toutes les aides sont gratuites.

Les services de Team4U:

- La responsable du Centre Formation de Base, Laurence Larghi: orientation vers les aides
- Jet Service: conseil social et juridique
- Aumônerie
- Consultation psychologique
- Consultation psychothérapeutique du CHUV

Pour plus de renseignements:

heig.ch/soutien-aux-etudiants

Étudiant-es en situation de handicap ou de maladie

La HEIG-VD propose des aménagements pour les étudiant-es ayant un handicap ou une maladie chronique nécessitant un aménagement des études et/ou des examens. Vous pouvez également annoncer un problème de santé spécifique et nous indiquer la conduite à tenir en cas de survenue du problème.

Pour plus de renseignements:

heig.ch/situation-handicap

Précarité menstruelle

La HEIG-VD s'engage contre la précarité menstruelle. Des distributeurs de protections menstruelles sont disponibles en libre-service dans les toilettes pour femmes les plus fréquentées – dans les cafétérias et proche des salles de cours –, ainsi que dans les toilettes inclusives.

Ils s'inscrivent dans la continuité de plusieurs projets pilotes menés dans le canton de Vaud, tels que celui du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture dans des établissements de formation ou du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes auprès de populations précarisées, afin de lutter contre la précarité menstruelle.

Le choix du prestataire s'est porté sur Lili Period, une jeune entreprise lausannoise qui propose des produits d'hygiène bio.

La mise à disposition de ces serviettes et tampons s'inscrit dans une démarche solidaire, afin que toute personne menstruée puisse se procurer des protections sur son lieu d'études.



SPORTS

La HEIG-VD offre à ses étudiant-es plusieurs activités sportives :

- Basketball, Football en salle, Volleyball
- Musculation/Fitness
- Boxe thaï, Parcours-Circuit training, Training HIIT
- Squash, Badminton
- Tai Chi Chuan
- Course à pied (offre ponctuelle)
- Forfaits journaliers de ski pour Verbier et Bruson à prix réduit

Ainsi que des tarifs préférentiels dans certains clubs sportifs :

- Voile, Football américain
- Aïkido, Qi Gong, Escalade
- Rugby, Tennis, Tennis de table

Pour plus de renseignements :

heig.ch/sports

Pour toute demande d'information supplémentaire :

sport@heig-vd.ch

Les étudiant-es ont également la possibilité d'utiliser les installations sportives de l'Université de Lausanne au prix de : CHF 50.– par semestre ou CHF 80.– par année.

Pour plus de renseignements :

sport.unil.ch

De même, la région offre de nombreuses possibilités de sport à découvrir sur le site de la ville d'Yverdon-les-Bains :

yverdon-les-bains.ch/loisirs-decouvertes/sport

LOGEMENTS

La HEIG-VD ne dispose pas de logements propres. Les étudiant-es peuvent trouver un logement en ville, principalement chez l'habitant-e, dans des appartements en location ou en colocation.

La résidence Stähli constitue également une alternative. Animée autour d'une cour intérieure arborée, la maison Stähli, destinée aux étudiant-es de la HEIG-VD, bénéficie d'une situation idéale au centre-ville d'Yverdon-les-Bains. Sa capacité d'accueil limitée à une cinquantaine de personnes favorise les contacts sociaux, à l'image de ses cuisines et séjours communs conçus pour développer les échanges et la convivialité.

Les loyers oscillent entre 600.– CHF par mois pour une chambre individuelle et 800.– CHF par mois pour un studio. Les chambres individuelles ainsi que les studios sont meublés (lit, matelas, bureau, chaise, armoire, etc.). Dans le prix du loyer sont inclus : la connexion internet, l'intendance, l'eau, l'électricité, le chauffage, les assurances incendie, responsabilité civile et vol par effraction.

Pour plus de renseignements :

fme1.ch/maison/staehli

Une liste d'appartements et de chambres à louer est régulièrement mise à jour et peut être consultée sur notre site internet :

appart.heig-vd.ch

AGE – ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS-ES DE LA HEIG-VD

L'AGE est l'Association Générale des étudiant-es de la HEIG-VD.

Elle est gérée par un comité d'étudiant-es engagé-es, bénévoles, qui œuvrent tout au long de l'année pour représenter les étudiant-es, animer la vie sur le campus et favoriser les échanges entre les filières.

En tant qu'étudiant-e, vous en faites automatiquement partie dès votre inscription. Vous bénéficiez ainsi des avantages et des événements organisés par le comité de l'AGE.

Le comité est toujours à la recherche de nouvelles personnes motivées pour renforcer l'équipe. Participer à l'AGE, c'est une belle occasion de s'impliquer dans la vie de l'école, de rencontrer du monde et de développer des compétences utiles (organisation, communication, gestion de projet, etc.)

En tant que lien entre la HEIG-VD et ses étudiant-es, l'AGE organise de nombreux événements variés pour informer, rassembler et dynamiser la vie étudiante: soirées festives, conférences, projections, sorties culturelles, visites d'entreprises ou encore tournois sportifs.

L'association s'occupe également du local ChillOut, sur le site de Cheseaux à côté de la cafétéria. Babyfoot, boissons et autres divertissements y sont disponibles lors des heures d'ouverture de la cafétéria et jusqu'à 21 h les jeudis.

Des soirées à thème y sont également organisées tout au long de l'année. C'est un lieu convivial, accessible à toutes et à tous, qui favorise les échanges entre étudiant-es en dehors du cadre académique.

Pour plus de renseignements :

age.heig-vd.ch

**Pour toute demande
d'information supplémentaire :**

age@heig-vd.ch

Retrouvez l'AGE sur :

Facebook : [@age.heig.vd](https://www.facebook.com/age.heig.vd)

Instagram : [@heigvd_age](https://www.instagram.com/heigvd_age)



BALEINEV

L'association Baleinev est composée d'étudiant-es bénévoles de la HEIG-VD, qui organisent le Baleinev Festival sur le site de Cheseaux chaque année au mois d'avril depuis 1992.

Le Baleinev Festival constitue l'un des événements musicaux majeurs du Nord vaudois. Ouvrant la saison des festivals open air, il accueille près de 1500 festivalières et festivaliers et son succès s'étend au-delà des frontières suisses.

Côté musical, les artistes sont réparti-es sur trois scènes différentes, en intérieur et en extérieur, dans une programmation variée, régionale et internationale. Ces scènes proposent divers styles allant du rock et du blues aux soirées techno à l'ambiance intimiste, en passant par le hip-hop et la musique électronique.

Le Baleinev Festival propose également le concept « Pimp My Wall », une expérience visuelle et auditive en évolution constante, qui permet d'interagir avec 300 m² d'écrans surplombant le site de la manifestation.

Les festivalières et festivaliers-peuvent alors dessiner depuis leur téléphone afin que leurs œuvres soient projetées sur les bâtiments de l'école. Plusieurs écrans interactifs sont encore disposés dans l'enceinte du festival pour animer les couloirs.

L'association organise aussi plusieurs événements tout au long de l'année, tels que grillades et vin chaud, afin d'animer le campus de la HEIG-VD, tant sur le site de Cheseaux que sur celui de St-Roch.

Pour plus de renseignements :

baleinev.ch

Retrouvez Baleinev sur :

Facebook: @baleinev
 Instagram: @baleinev_festival
 YouTube: Baleinev Festival
 Twitter/X: @BaleinevF
 SoundCloud: Baleinev Festival

BALEINEV
 FESTIVAL 



CLUB PHOTO HEIG-VD

Le Club de Photographie de la HEIG-VD (CPH) est l'association dédiée à la photographie au sein de l'école. Si vous êtes passionné-e de photo ou si vous souhaitez en découvrir davantage, le CPH est idéal pour développer ses compétences, échanger avec d'autres passionné-es et explorer le monde de la photographie. Le club organise des concours, des ateliers pratiques, des sorties photo et bien d'autres activités pour que chaque membre puisse progresser à son rythme.

Le CPH est un véritable lieu de rencontre et d'échange, où partager ses connaissances et découvrir de nouvelles techniques tout en tissant des liens solides avec d'autres membres. En plus des activités régulières, le club couvre également des événements organisés par des organismes de la HEIG-VD, comme l'AGE et le Chillout, ce qui te permet d'acquérir une expérience précieuse en photographie événementielle et de participer à des mandats professionnels.

La participation aux activités est totalement libre et, plus qu'une simple activité, chaque expérience est une occasion d'approfondir sa passion, de relever des défis créatifs et de faire partie d'une communauté passionnée et bienveillante.

Pour plus de renseignements :

clubphoto.heig-vd.ch

ou pour toute demande d'information :

club.photo@heig-vd.ch

Retrouvez le CPH sur :

Instagram : [@heigvd_clubphoto](https://www.instagram.com/heigvd_clubphoto)



CLUB DE ROBOTIQUE DE LA HEIG-VD

La HEIG-VD relève chaque année le défi de participer au concours international de robotique amateur Eurobot depuis sa création en 1998. La participation à cet événement n'est possible qu'après une présélection nationale.

L'association SwissEurobot organise un concours sur le même modèle. Les trois meilleures équipes, parmi une vingtaine, sont sélectionnées pour participer aux joutes européennes.

Ces événements sont ouverts aux équipes d'étudiant-es et aux clubs indépendants. Les écoles professionnelles et hautes écoles d'ingénierie tirent parti de cette opportunité unique pour impliquer les étudiant-es dans un projet ambitieux et riche en expérience.

Chaque année des étudiant-es passionné-es et motivé-es s'investissent au-delà des exigences académiques. La participation au concours s'intègre en partie à un cours à option de troisième année (IE + MI) et au cours de conception microtechnique. Néanmoins, la participation reste ouverte aux étudiant-es de tous les départements. L'équipe est encadrée par des professeur-es volontaires avec l'objectif de monter sur le podium, mais surtout de vivre une aventure inoubliable.

Pour plus de renseignements :

heig-vd.ch/campus/vie-associative/crh

ou pour toute demande d'information :

crh@heig-vd.ch

Contact :

Prof. Giuseppe Tommaso Costanzo

giuseppe.costanzo@heig-vd.ch

SÉTÉVIA

Fondée en 1961, la société Sétévia regroupe aujourd'hui plus de 200 personnes, étudiant-es et alumni qui restent membres à vie. Intégrer une société d'étudiant-es est un moyen de constituer ou d'élargir son réseau de connaissances par des visites d'autres « ordres » étudiantins, que ce soit en Suisse ou à l'étranger, et d'être en contact avec des alumni actives et actifs dans le monde du travail.

À ces dimensions de découverte et d'échange s'ajoute celle de l'amitié. Les buts de Sétévia étant principalement d'entretenir la camaraderie et le contact parmi ses membres et de garder les liens par la suite.

La devise de Sétévia est:
AMITIÉ – CULTURE – TOLÉRANCE

Pour plus de renseignements :

setevia.heig-vd.ch

ou pour toute demande
d'information supplémentaire :

setevia@heig-vd.ch

Retrouvez Sétévia sur :

Facebook : facebook.com/setevia

Instagram : [@setevia_1961](https://instagram.com/@setevia_1961)



CLUB Y-CTF

Le club Y-CTF est une association étudiante à but non lucratif créée en 2020 au sein de la HEIG-VD. Son objectif est d'introduire et de promouvoir la sécurité informatique auprès des étudiant-es de la Haute École.

L'activité principale du club consiste à prendre part à des événements CTF (« capture the flag », ou « capture du drapeau ») en Suisse romande (Insomni'hack, Black Alps) et la participation régulière à des CTF en ligne. Ils organisent également tout au long de l'année des présentations sur divers sujets liés au ethical hacking, des workshops ainsi que des entraînements de CTF.

Pour plus de renseignements :

yctf.ch



ALUMNI

Depuis 2006, la HEIG-VD propose une plateforme qui regroupe les diplômé-es des huit filières Bachelor en Ingénierie et de la filière Bachelor d'Économie d'entreprise, afin de suivre leur parcours, soit dans leurs études supérieures, soit au niveau professionnel.

En janvier 2023, une nouvelle plateforme a été mise en place afin d'améliorer la qualité de l'expérience « alumni » et de développer le nombre et la qualité des services proposés.

Ce service propose notamment :

- Un annuaire des membres avec géolocalisation
- Un système de messagerie privée
- Un agenda avancé des événements clefs organisés par le service Alumni de la HEIG-VD
- Des offres d'emploi
- La participation à des groupes thématiques

Chaque membre a le contrôle sur la confidentialité de ses données et peut librement partager ses accès avec les autres personnes utilisant la plateforme.

LA FABRIK – INNOVATION & ENTREPRENEURIAT

Vous avez une idée originale ? Envie de vous lancer dans un projet qui vous ressemble ?

LA FABRIK, la cellule d'innovation et d'entrepreneuriat de la HEIG-VD, est là pour vous accompagner.

Notre mission : stimuler, faciliter et encourager l'innovation et la création d'entreprise, que vous soyez étudiant-e, collaboratrice, collaborateur ou alumni.

Que vous soyez au tout début de votre idée ou prêt-e à passer à l'action, LA FABRIK vous propose des programmes adaptés à chaque étape. Vous y trouverez les outils pour concrétiser votre projet, développer vos compétences, élargir votre réseau et booster votre employabilité.

LA FABRIK se situe sur le site du Centre St-Roch.

Incubation et accompagnement personnalisé

Peu importe votre domaine ou le type de projet (technologique, social, environnemental, lucratif ou non), nous vous aidons à transformer votre idée en réalité.

Coaching individualisé

Un accompagnement sur mesure est proposé par des coachs expérimentés, pour chaque étape de votre projet : de la clarification de l'idée jusqu'au lancement. Le coaching est adapté à votre domaine, à vos objectifs et à votre rythme.

Financement

LA FABRIK vous aide à identifier les mécanismes de soutien financier adaptés à votre projet. Voici quelques exemples d'aides disponibles :

- **HEIG | BOOST GRANT :**
jusqu'à CHF 30 000.–
- **FIT | IMPACT GRANT :**
jusqu'à CHF 10 000.–
- **FIT | TECH GRANT :**
jusqu'à CHF 100 000.–
- **FIT | DIGITAL GRANT :**
jusqu'à CHF 20 000.–
- **FIRST VENTURES :**
entre CHF 25 000.– et CHF 150 000.–
- **Prix du Jeune Entrepreneur :**
entre CHF 800.– et CHF 10 000.–

Programmes et formations

Selon votre profil, vos envies et la maturité de votre idée, LA FABRIK propose des cours, des ateliers et des unités d'enseignement pour apprendre tout en développant votre projet. Certains programmes vous permettent même de valider des crédits ECTS.

Business Concept

Un programme d'introduction à l'entrepreneuriat pour explorer votre idée, acquérir les bases en gestion de projet, marketing, finance et valider un premier concept d'affaire. Collaboration entre le programme suisse d'entrepreneuriat venturelab et la HEIG-VD. Découvrez les expert-es reconnu-es de ce réseau pour booster vos idées.

Pour plus de renseignements :

innosuisse.venturelab.ch/courses

De la Tech au Business

Destiné aux étudiant·es en filières techniques. Apprenez à transformer une technologie ou un projet d'ingénierie développé au sein des Instituts de recherche de la HEIG-VD en une solution viable sur le marché.

Unité « Design Thinking & Sprint »

Ce module vous initie aux méthodologies d'innovation centrées sur l'utilisatrice ou l'utilisateur pour développer rapidement des solutions pertinentes. Cette unité, destinée aux étudiant·es de la filière Informatique et systèmes de communication, comprend deux journées d'immersion au sein d'une entreprise partenaire, favorisant une expérience pratique et collaborative.

Cours électif « International Innovation Management »

Ce cours interdisciplinaire, ouvert aux étudiant·es des filières d'économie et d'ingénierie, combine des méthodologies d'innovation et d'entrepreneuriat, et inclut un voyage d'étude de deux semaines aux États-Unis, notamment à San Francisco et dans la Silicon Valley.

Travail de Bachelor en mode entrepreneurial

Vous avez une idée de projet que vous souhaitez développer dans un cadre académique? Réalisez votre travail de Bachelor en mode entrepreneurial.

Cette modalité vous permet de concevoir un projet innovant avec une réelle finalité de mise en œuvre, tout en bénéficiant d'un encadrement dédié mêlant enseignant·es, coaches et expert·es.

Une culture de l'innovation bien ancrée

Depuis 2007, la HEIG-VD soutient activement l'innovation et l'entrepreneuriat. Plusieurs success stories ont émergé de cet écosystème, menées par des étudiant·es ou jeunes diplômé·es. Rejoindre LA FABRIK, c'est intégrer une communauté d'innovatrices et d'innovateurs et bénéficier d'un environnement stimulant pour donner vie à vos idées.

Vous avez une idée, un projet ou simplement l'envie d'essayer? L'équipe de LA FABRIK est là pour vous accompagner.

Contacts:

Nathalie Nyffeler
Responsable innovation et entrepreneuriat

Pour plus de renseignements:

heig-vd.ch/innovation/

Pour toute demande d'informations supplémentaires:

lafabrik@heig-vd.ch

Retrouvez LA FABRIK sur:

LinkedIn:

<https://www.linkedin.com/showcase/lafabrik-innovation-entrepreneuriat-heig-vd/>



L'INNOVATION CRUNCH TIME – EXPÉRIMENTER L'INNOVATION COLLABORATIVE

L'Innovation CRUNCH Time, est une semaine immersive d'innovation collaborative proposée à toutes et tous les étudiant-es en fin de cursus. Vous vivez une expérience pratique et interdisciplinaire en relevant, en équipe, des défis concrets proposés par des organisations partenaires.

Une semaine en mode « challenge »

Organisée en partenariat avec des institutions académiques comme l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) et des entreprises, l'Innovation CRUNCH Time vous permet de relever des défis réels, en équipe, dans un cadre intensif, stimulant et professionnalisant. Durant cette semaine, vous travaillez en équipe multidisciplinaire sur des défis soumis par des entreprises ou des institutions partenaires. À l'aide d'outils tels que le design thinking, vous passez de l'analyse du besoin à une solution concrète – preuve de concept, prototype ou preuve de marché.

Un format pédagogique innovant

Basé sur l'apprentissage par l'action, le CRUNCH Time vous place dans des conditions proches de la réalité professionnelle. Accompagné-e par des coachs issu-es de l'enseignement ou de l'industrie, vous avez accès aux ressources techniques de la HEIG-VD, telles que MakeLab, logiciels, prototypage.

L'occasion de développer

- Vos soft skills : communication, collaboration, créativité, agilité
- Votre capacité à travailler en équipe interdisciplinaire et interculturelle
- Une aisance dans l'analyse, le prototypage et la présentation d'idées innovantes
- Une immersion concrète dans le monde professionnel

Une dimension transfrontalière

Depuis 2022, la HEIG-VD organise avec l'UTBM une version internationale de l'innovation CRUNCH Time, où des délégations d'étudiant-es de chaque institution se déplacent dans le pays partenaire. En 2025, 25 étudiant-es ont participé à cet échange franco-suisse, favorisant la mobilité étudiante, la collaboration interculturelle et l'apprentissage partagé autour de l'innovation.

Le Défi Startuper et le Jeu de l'entrepreneur-e

Chaque édition intègre un Défi Startuper, où vous développez votre propre projet entrepreneurial, avec le soutien de coach-es de l'association Genilem. Vous utilisez notamment le Jeu de l'entrepreneur-e, un outil pédagogique basé sur la méthode FORTH, conçu à la HEIG-VD, qui vous guide dans les étapes clefs de l'entrepreneuriat.

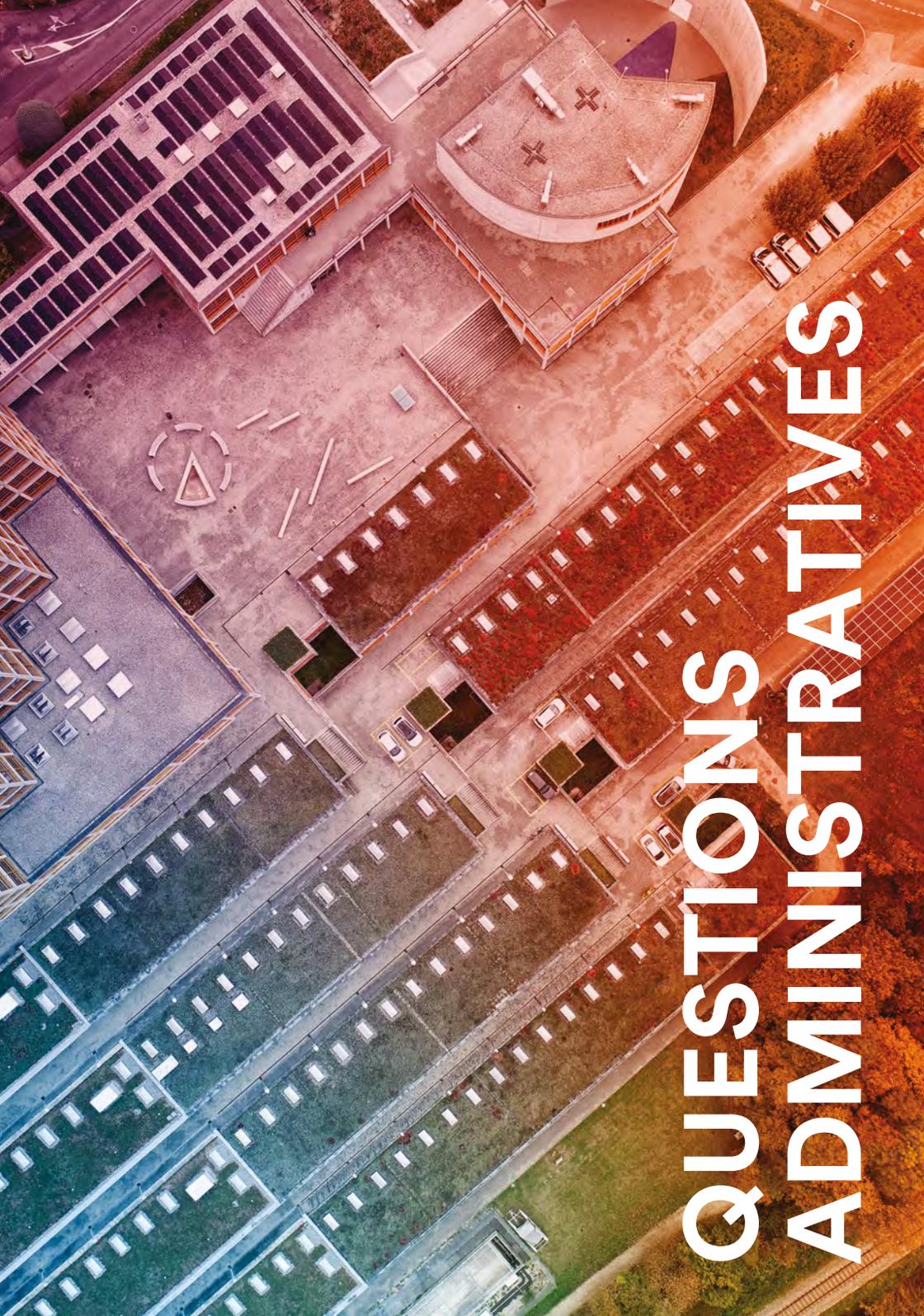
Participer au CRUNCH, c'est

- Mettre en pratique ses connaissances techniques dans un contexte concret
- Apprendre à résoudre des problèmes réels en équipe
- Valoriser son profil auprès d'employeurs potentiels
- Explorer l'innovation et l'entrepreneuriat sous un nouvel angle
- Potentiellement poursuivre un projet via LA FABRIK, come un travail de Bachelor entrepreneurial, accompagnement à la création d'entreprise, etc.

Informations pratiques

L'Innovation CRUNCH Time est intégré à certains modules de cours ou proposé comme activité optionnelle selon les filières. Il est ouvert aux étudiant-e-s de Bachelor de fin de cursus.





QUESTIONS ADMINISTRATIVES

ADMISSION

Conditions d'admission

Pour tout renseignement concernant les conditions d'admission, le personnel du secrétariat académique est à votre disposition: +41 24 557 63 30

Les différents délais sont mentionnés sur notre site internet:

heig-vd.ch/formations/bachelor/

Assurance maladie et accidents

Vous avez l'obligation de vous assurer personnellement pour les soins en cas de maladie et d'accidents. Des assurances spéciales existent pour celles et ceux qui viennent de l'étranger; des informations sont transmises aux étudiant-es à la rentrée académique.

AVS – AI – APG

L'assurance-vieillesse et survivants (AVS), l'assurance-invalidité (AI) et le régime des allocations pour perte de gain (APG) constituent une partie importante du système suisse de sécurité sociale obligatoire. Toutes les personnes domiciliées ou exerçant une activité lucrative en Suisse sont assurées et doivent payer des cotisations.

Les assuré-es qui ont payé des cotisations pendant une année au moins ont droit à des prestations de l'AVS et de l'AI. La durée de cotisation doit être complète. Les années de cotisation manquantes peuvent entraîner une diminution des rentes.

Obligation de cotiser des étudiant-es

Les étudiant-es suisses et étrangères ou étrangers ayant élu domicile civil en Suisse doivent payer une cotisation annuelle de CHF 530.– (montant minimal) à l'AVS, à l'AI et aux APG dès le 1^{er} janvier qui suit leur 20^e anniversaire. Le versement se fait auprès de la caisse de compensation du canton où se trouve le siège de l'établissement de formation, ou directement auprès de cet établissement. Les caisses de compensation prélèvent en plus une contribution aux frais d'administration équivalant au maximum à 5 % des cotisations.

À partir du 1^{er} janvier qui suit leur 25^e anniversaire, les étudiant-es qui n'exercent pas d'activité lucrative ne doivent plus verser la cotisation minimale, mais des cotisations fondées sur leur condition sociale:

<https://www.ahv-iv.ch/p/2.10.f>

Si vous étudiez et que vous exercez une activité lucrative, vous devez verser des cotisations dès le 1^{er} janvier qui suit votre 17^e anniversaire. Si vous étudiez sans exercer d'activité lucrative et que vous quittez votre domicile en Suisse pour suivre une formation à l'étranger, vous pouvez rester assuré-e jusqu'au 31 décembre de l'année de votre 30^e anniversaire.

Pour plus de renseignements:

<https://www.ahv-iv.ch/p/2.10.f>

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Dérogations

Vous n'avez pas à payer de cotisations AVS/AI/APG:

- Si vous pouvez prouver par une attestation de votre employeur ou d'une caisse de compensation que, pendant l'année concernée, vous avez déjà versé des cotisations d'un montant d'au moins CHF 530.– sur le revenu de votre activité lucrative ou vos allocations pour perte de gain;
- Si vous séjournez en Suisse uniquement pour y faire des études et n'y avez donc pas votre domicile civil;
- Si votre conjoint-e est affilié-e à l'AVS/AI/APG suisse et a payé au moins le double de la cotisation minimale (soit CHF 1060.–) sur le revenu d'une activité lucrative au sens de la législation sur l'AVS.

Prise en compte des cotisations versées sur le revenu d'une activité lucrative

Si, durant l'année civile concernée, vous avez versé sur le revenu d'une activité lucrative ou sur vos allocations pour perte de gain des cotisations inférieures à CHF 530.– (cotisation minimale), vous ne devez payer que la différence.

Source: <https://www.ahv-iv.ch/fr/>

CHANGEMENT D'ADRESSE

Veillez informer au plus vite le Secrétariat académique de tout changement de votre adresse ou numéro de téléphone privé ou professionnel.

Les changements relatifs aux employeurs des étudiant-es en emploi doivent également être communiqués au secrétariat de votre département.

ATTESTATION D'ÉTUDES

Au début de chaque semestre, vous avez la possibilité de télécharger, en format PDF, votre attestation d'études semestrielle à l'adresse: heig.ch/attestation-etude

Cette attestation est accessible, en tout temps, pour autant que vous soyez immatriculé-e au moment de votre demande.

SECRÉTARIAT ACADÉMIQUE ET SECRÉTARIATS DE DÉPARTEMENTS

Le personnel du secrétariat académique et des secrétariats de département est à votre disposition pour tout renseignement d'ordre administratif:

Le secrétariat académique est en charge des démarches liées aux admissions, aux immatriculations, aux changements administratifs, aux exmatriculations ainsi qu'aux diplômes.

Les secrétariats de département gèrent les absences, les relevés de notes ainsi que les lettres de résultats et sont en lien direct avec les étudiant-es.

Site de Cheseaux,

Route de Cheseaux 1

- Secrétariat académique
- Secrétariat du département Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Secrétariat du département Technologies industrielles (TIN)
- Secrétariat du département Environnement construit et Géoinformation (EC+G)

Site de St-Roch,

Av. des Sports 20

- Secrétariat du département Communication – Engineering – Management (COMEM)
- Secrétariat du département Haute École de Gestion (HEG)

CARTE D'ÉTUDIANT·E

Une carte d'étudiant·e est remise au début de votre cursus. Sa durée de validité n'est pas indiquée et doit être réinscrite régulièrement au début de chaque semestre depuis les bornes blanches situées soit dans le hall à côté des distributeurs de boissons, dans l'abri bleu, à Cheseaux, soit au niveau S à St-Roch. La carte est personnelle et non transmissible.

En cas de perte, une nouvelle carte peut être obtenue moyennant une finance de CHF 20.–

Toute fraude ou emploi abusif entraîne l'annulation de la carte et supprime tout droit au renouvellement ou à une nouvelle carte.

Sur présentation de celle-ci, vous obtiendrez certains avantages dans les librairies, ainsi que pour des activités sportives ou culturelles.

INTERRUPTION OU ABANDON DES ÉTUDES

Tout abandon des études doit être signalé, par écrit, à votre responsable de filière.

Toute interruption des études en cours d'année est assimilée à un échec.

DEMANDE DE CONGÉ LONGUE DURÉE

Toute demande de congé de longue durée doit être adressée, par écrit, à la Direction de la HEIG-VD.

CHANGEMENT DE FILIÈRE

Dans le cas où vous désireriez changer de filière, une demande motivée doit être adressée, par écrit, à la personne responsable de filière du département concerné. Votre demande doit nous parvenir au début de l'année académique pour que cela ne soit pas considéré comme un échec.

OBLIGATIONS MILITAIRES

Si vous désirez faire valoir une demande de renvoi d'un cours de répétition qui interviendrait durant vos études, il vous incombe d'entreprendre les démarches assez tôt et de motiver votre demande.

Vous retrouverez toutes les informations utiles sur le site web :

armee.ch/fr/deplacement-de-service



ASPECTS FINANCIERS

DISPOSITIONS HEIG-VD RELATIVES AUX TAXES

A. Taxe d'inscription

CHF 150.–

La taxe d'inscription se monte à CHF 150.– Couvrant la prise en charge du dossier d'admission du ou de la candidat-e, elle doit être versée sur le compte : **CCP 10-1975-6 IBAN CH97 0900 0 000 1000 1975 6** avec la mention « taxe d'inscription, 20XX ».

En cas de non-versement de ladite taxe, le dossier ne sera pas traité. Un justificatif du paiement doit figurer dans le dossier. La taxe d'inscription n'est pas remboursée en cas de désistement ou de refus d'admission. En cas de désistement et pour autant qu'une nouvelle demande d'admission soit faite pour l'année académique suivante, le montant déjà payé pour l'année précédente n'est pas refacturé.

B. Taxe annuelle d'études (déterminée au moment de l'immatriculation)

Étudiant-es de nationalité suisse ou du Liechtenstein ou domicilié-es fiscalement en Suisse ou frontalier-ères genevois-es (permis G) :

CHF 1400.–

Étudiant-es étranger-ères (sont considérées comme étrangères au sens de l'accord AHES les personnes de nationalité étrangère sans domicile fiscal en Suisse) :

CHF 2100.–

Le montant de la taxe annuelle est dû indépendamment de l'année d'étude et du nombre de modules suivis.

Elle doit être payée en une seule fois, à l'échéance de la facture.

La HEIG-VD ne pratique pas de dégrèvement familial.

L'obtention d'une bourse d'études ne donne pas droit à une diminution de la taxe d'études.

L'étudiant-e qui ne s'est pas acquitté-e de la taxe d'études et des contributions aux frais d'études après deux rappels est exmatriculé-e, conformément au Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) de la HES-SO. Tout-e étudiant-e exmatriculé-e pour défaut de paiement desdites taxes est tenu-e de s'acquitter de sa dette en cas de nouvelle demande d'immatriculation, conformément au Règlement relatif aux taxes de la HES-SO.

C. Contributions aux frais d'études

Formation à plein temps (PT) :

CHF 200.–

Formation en emploi (EE)

et à temps partiel (TP) :

CHF 150.–

La HEIG-VD facture à chaque étudiant-e des contributions annuelles aux frais d'études dont le montant sert à couvrir des frais tels que : photocopiés, impressions diverses et organisation interne.

ASPECTS FINANCIERS

Le montant des contributions aux frais d'études est dû annuellement, indépendamment de l'année d'études et du nombre de modules suivis.

D. Cas particuliers

1. Étudiant-es OUT (échanges internationaux – ex-ERASMUS)

Étudiant-es de nationalité suisse ou du Liechtenstein ou domicilié-es fiscalement en Suisse ou frontalier-ères genevois-es (permis G) :

CHF 1400.–

Étudiant-es étranger-ères (sont considérées comme étrangères au sens de l'accord AHES les personnes de nationalité étrangère sans domicile fiscal en Suisse) :

CHF 2100.–

Les étudiant-es accomplissant une année d'études à l'étranger (de 10 à 12 mois), dans le cadre d'un programme d'échange, doivent s'acquitter à la HEIG-VD de la taxe annuelle d'études. Toutefois, ils ou elles ne paient pas les contributions aux frais d'études.

Pour celles et ceux qui accomplissent moins de 10 mois à l'étranger, les contributions aux frais d'études sont facturées.

2. Étudiant-es IN

CHF 0.–

Les étudiant-es inscrit-es dans une Haute École étrangère, mais venant en échange à la HEIG-VD paient la taxe d'études dans leur École d'origine.

3. Étudiant-es transféré-es d'une autre Haute École de la HES-SO en cours d'études

Étudiant-es de nationalité suisse ou du Liechtenstein ou domicilié-es fiscalement en Suisse ou frontalier-ères genevois-es (permis G) :

Entrée en septembre (taxe annuelle)*

CHF 1400.–

Entrée en février (taxe semestrielle)**

CHF 700.–

Étudiant-es étranger-ères (sont considérées comme étrangères au sens de l'accord AHES les personnes de nationalité étrangère sans domicile fiscal en Suisse) :

Entrée en septembre (taxe annuelle)*

CHF 2100.–

Entrée en février (taxe semestrielle)**

CHF 1050.–

Les étudiant-es qui sont transféré-es d'une autre École de la HES-SO en cours d'études dans une filière commune ne paient pas la taxe d'inscription de CHF 150.–.

*Entrée en septembre: en plus de la taxe annuelle d'études, les étudiant-es sont soumis-es aux contributions aux frais d'études de CHF 200.– à plein temps et de CHF 150.– en emploi et à temps partiel.

**Entrée en février: en plus de la taxe semestrielle, les étudiant-es sont soumis-es aux contributions aux frais d'études de CHF 100.– à plein temps et de CHF 75.– en emploi et à temps partiel.

4. Étudiant-es ne suivant qu'un ou plusieurs modules pendant un semestre

Étudiant-es de nationalité suisse ou du Liechtenstein ou domicilié-es fiscalement en Suisse ou frontalier-ères genevois-es (permis G) :

CHF 700.–

Étudiant-es étranger-ères (sont considérées comme étrangères au sens de l'accord AHES les personnes de nationalité étrangère sans domicile fiscal en Suisse) :

CHF 1050.–

Les étudiant-es qui ne suivent qu'un ou plusieurs modules pendant un semestre s'acquittent d'une taxe d'études semestrielle et des contributions aux frais d'études de, respectivement, CHF 200.– ou CHF 150.– pour la formation en emploi ou à temps partiel.

5. Étudiant-es ne suivant qu'un ou plusieurs modules pendant une année

Étudiant-es de nationalité suisse ou du Liechtenstein ou domicilié-es fiscalement en Suisse ou frontalier-ères genevois-es (permis G) – (entrée en septembre) :

CHF 1400.–

Étudiant-es étranger-ères (sont considérées comme étrangères au sens de l'accord AHES les personnes de nationalité étrangère sans domicile fiscal en Suisse) – (entrée en septembre) :

CHF 2100.–

Les étudiant-es qui ne suivent qu'un ou plusieurs modules pendant une année s'acquittent d'une taxe d'études annuelle et des contributions aux frais d'études de, respectivement, CHF 200.– ou CHF 150.– pour la formation en emploi et à temps partiel.

6. Diplômant-es devant effectuer l'intégralité de leur Travail de Bachelor hors calendrier académique ou le répéter

PT: **CHF 200.–**

EE et TP: **150 CHF.–**

Les diplômant-es qui doivent faire l'intégralité de leur Travail de Bachelor hors calendrier académique ou le répéter totalement (quelle qu'en soit la raison) doivent s'acquitter des contributions aux frais d'études de CHF 200.– pour la formation à plein temps ou CHF 150.– pour la formation en emploi et à temps partiel.

7. a) Étudiant-es en congé durant un semestre pour raison médicale, accident ou grossesse ou congé demandé par l'étudiant-e

Étudiant-es de nationalité suisse ou du Liechtenstein ou domicilié-es fiscalement en Suisse ou frontalier-ères genevois-es (permis G):

CHF 1400.–

Étudiant-es étranger-ères (sont considérées comme étrangères au sens de l'accord AHES les personnes de nationalité étrangère sans domicile fiscal en Suisse):

CHF 2100.–

Aucun remboursement n'est alloué. La totalité de la taxe annuelle d'études ainsi que la totalité des contributions aux frais d'études sont dues étant donné que l'étudiant-e reste immatriculé-e à la HEIG-VD. Dans certains cas, la taxe d'études peut être réduite à CHF 150.– par semestre selon Décision CG 2024/03/12 du Comité gouvernemental de la HES-SO et de la Direction de l'École.

b) Étudiant-es en congé durant un semestre pour une interruption des études prévues par la Haute École

En application des dispositions de l'art. 6, al. 1 du Règlement des études à la HEIG-VD (Examens prévus)

Étudiant-es de nationalité suisse ou du Liechtenstein ou domicilié-es fiscalement en Suisse ou frontalier-ères genevois-es (permis G):

CHF 1400.–

Étudiant-es étranger-ères (sont considérées comme étrangères au sens de l'accord AHES les personnes de nationalité étrangère sans domicile fiscal en Suisse):

CHF 2100.–

Aucun remboursement n'est alloué. La totalité de la taxe annuelle d'études ainsi que la totalité des contributions aux frais d'études sont dues, étant donné que l'étudiant-e reste immatriculé-e à la HEIG-VD. Dans certains cas, la taxe d'études peut être réduite à CHF 150.– par semestre selon Décision CG 2024/03/12 du Comité gouvernemental de la HES-SO et de la Direction de l'École.

c) Étudiant-es en congé durant un semestre prévu par la Haute École

Pas de cours au plan d'études durant un semestre, pas d'examens prévus

CHF 0.–

Aucune facturation.

E. Remboursement en cas d'arrêt des études

La taxe d'études d'un semestre ainsi que les contributions aux frais d'études sont dues dès le 1^{er} jour de cours

1. Abandon dès le 1^{er} jour de cours du 1^{er} semestre ou finalisation du cursus

Étudiant-es de nationalité suisse ou du Liechtenstein ou domicilié-es fiscalement en Suisse ou frontalier-ères genevois-es (permis G):

CHF 700.–

Étudiant-es étranger-ères (sont considérées comme étrangères au sens de l'accord AHES les personnes de nationalité étrangère sans domicile fiscal en Suisse):

CHF 1050.–

Quel que soit le motif d'abandon d'études, de renvoi de la HEIG-VD ou de finalisation du cursus durant le 1^{er} semestre d'études, l'étudiant-e se voit restituer la moitié de la taxe annuelle d'études. Les contributions aux frais d'études de CHF 200.– (PT) ou CHF 150.– (EE) et (TP) restent dues à la Haute École.

2. Abandon dès le 1^{er} jour de cours du 2^e semestre ou finalisation du cursus

PT: CHF 0.–

EE: CHF 0.–

Les étudiant-es qui abandonnent leurs études pendant le 2^e semestre ou qui finalisent leur cursus ne sont remboursé-es ni de la taxe annuelle d'études, ni des contributions aux frais d'études de CHF 200.– (PT) ou CHF 150.– (EE) et (TP).

F. Cours et examens payants à la HEIG-VD

1. Cours préparatoires de mathématiques et de comptabilité du département HEG

Maths **CHF 250.–**

Compta **CHF 150.–**

Le paiement est obligatoire avant le début des cours. Aucun remboursement n'est alloué en cas d'arrêt, quel que soit le nombre de cours suivis.

Il s'agit d'un cours de révision du programme de la Maturité professionnelle Économie et Services pour les branches Mathématiques (56 périodes) et Comptabilité (28 périodes). Ces cours se déroulent avant le début des études HEG (Économie d'entreprise à plein temps, en emploi et à temps partiel).

2. Examen d'admission Ingénierie et HEG

Ingénierie: **CHF 200.–**

Économie d'entreprise maximum: **CHF 250.–**

ASPECTS FINANCIERS

Le paiement est obligatoire avant l'inscription à l'examen d'admission. Aucun remboursement n'est alloué depuis le jour de l'examen, quel qu'en soit le motif.

3. Semestre préparatoire du domaine ingénierie (SP)

Montant en fonction du domicile de l'étudiant-e (déterminé par un questionnaire ad hoc).

Le paiement est obligatoire avant le début des cours. Aucun remboursement n'est alloué en cas d'arrêt, quel que soit le nombre de cours suivis.

Il s'agit d'une préparation destinée aux candidat-es du domaine Ingénierie régi par le Règlement sur les cours préparatoires organisés par les Hautes Écoles vaudoises de type HES (RCP-LHEV).

4. Année préparatoire Future Ingénieure (APFI)

Montant en fonction du domicile de l'étudiante (déterminé par un questionnaire ad hoc).

Le paiement est obligatoire avant le début des cours. Aucun remboursement n'est alloué en cas d'arrêt, quel que soit le nombre de cours suivis ou d'examens passés.

Elle s'adresse aux femmes détentrices d'une maturité fédérale ou d'un titre jugé équivalent envisageant une formation en ingénierie, Bachelor/ Master, au sein d'une Haute École Spécialisée de la HES-SO régie par le Règlement sur les cours préparatoires organisés par les Hautes Écoles vaudoises de type HES (RCP-LHEV).

5. Auditrices et auditeurs

Taxe par période hebdomadaire.

Le paiement est obligatoire avant le début des cours. Aucun remboursement n'est alloué en cas d'arrêt, quel que soit le nombre de cours suivis.

Les auditrices et auditeurs n'obtiennent aucun crédit ECTS ni de notes ni de certificat. Elles ou ils ne font pas les examens.

Une attestation peut être demandée au Secrétariat académique.

Conformément aux dispositions du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO et des dispositions de la Directive concernant les auditeurs et auditrices à la HEIG-VD, la facturation est établie par période hebdomadaire.

BOURSES D'ÉTUDES

Une bourse ou un prêt d'études peuvent être demandés auprès de l'administration de votre canton de domicile.

Pour le canton de Vaud :

Office cantonal des bourses d'études
Rue Cité-Devant 14
1014 Lausanne
+41 21 316 33 70
vd.ch/ocbe
info.bourses@vd.ch

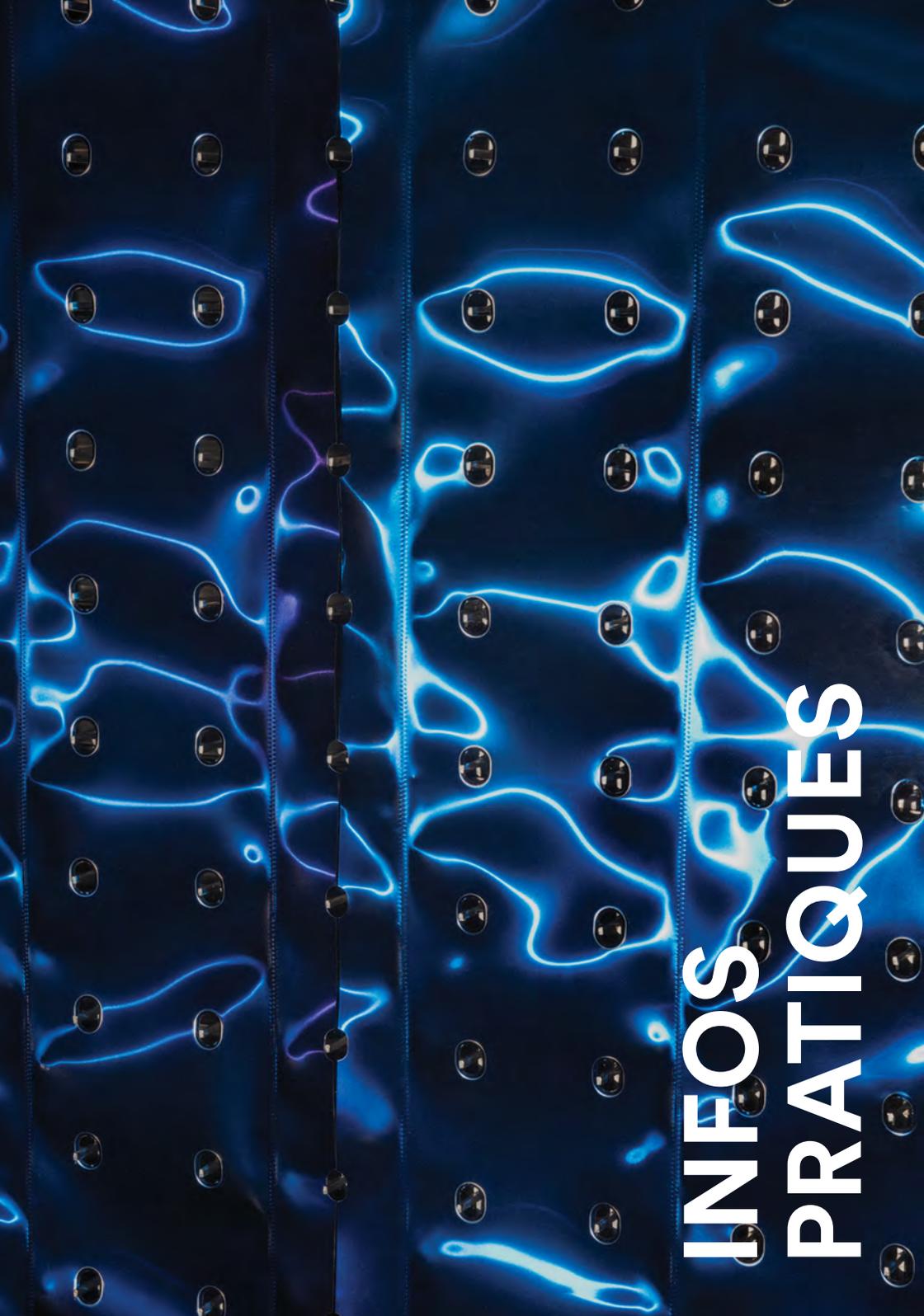
Les étudiant-es ne sont pas rétribué-es par la HEIG-VD. Compte tenu du nombre élevé de périodes de cours (qui sont obligatoires), ainsi que du volume de travail individuel, il n'est pas possible d'exercer simultanément une activité professionnelle qui permette de s'assumer financièrement et un cursus d'études à plein temps.

MISE EN GARDE À L'ATTENTION DES CANDIDAT-ES DE L'ÉTRANGER

Le coût de la vie est particulièrement élevé en Suisse. Nous attirons votre attention sur le budget minimum dont vous devez disposer pour couvrir vos frais courants (nourriture, habillement, logement, santé et loisirs), soit l'équivalent de :

20 000 CHF.– par année (60 000 CHF.– pour le cycle complet des études HES).

La HEIG-VD n'alloue aucun subside de formation.



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DU CAMPUS

Le bâtiment de St-Roch est ouvert de 6 h 30 à 23 h du lundi au vendredi et de 6 h 30 à 18 h le samedi.

Le bâtiment de la Route de Cheseaux est ouvert de 6 h à 23 h du lundi au vendredi et de 6 h 30 à 16 h le samedi. Les deux bâtiments sont fermés le dimanche et jours fériés.

Les salles de classes sont, quant à elles ouvertes de 6 h 30 à 22 h au plus tard.

Service Clefs

Le service Clefs se trouve sur le site de Cheseaux dans le local E07. En cas de besoin, vous pouvez obtenir un badge ouvrant les portes extérieures en prenant contact et rendez-vous par e-mail à l'adresse :

service.clefs@heig-vd.ch

MOBILITÉ

La HEIG-VD vous invite à privilégier les transports publics, la mobilité douce ainsi que le covoiturage pour vos déplacements.

Déplacement à pied

Le Centre St-Roch se situe à quelques minutes à pied de la gare et du centre-ville, le site de Cheseaux à environ 20 minutes et le site de Y-Parc à environ 35 minutes.

Déplacement en bus

Les sites de Cheseaux et de Y-Parc de la HEIG-VD sont desservis par le réseau Travys : travys.ch

Liaison depuis/vers la gare d'Yverdon-les-Bains :

Site de Cheseaux : Arrêt « HEIG-VD » :

- Ligne n° 601: bus toutes les 10 minutes aux heures de pointe (de 7 h à 9 h 30, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 15 h à 19 h) et toutes les 20 minutes aux heures creuses
- Ligne n° 603: bus toutes les 20 minutes de 5 h 30 à 18 h 30, puis toutes les 30 minutes.

Liaison directe dans le sens « HEIG-VD > Gare » (temps de trajet: sept minutes) et avec détour dans le sens « Gare > HEIG-VD » (temps de trajet: 14 minutes)

Site de Y-Parc : Arrêt « Y-Parc/Pythagore » :

- Ligne n° 602: bus toutes les 15 minutes de 6 h 30 à 19 h 30, et toutes les 30 minutes de 5 h 30 à 6 h 30 et de 19 h 30 à 0 h 30
- Ligne n° 605: bus toutes les 20 minutes de 6 h à 19 h, et toutes les 30 minutes de 5 h 30 à 6 h et de 19 h 30 et 0 h 30

Site de St-Roch : Il n'y a pas de ligne de bus directe depuis la gare d'Yverdon-les-Bains. Sa proximité avec la gare le rend aisément accessible à pied, en trottinette ou en fauteuil roulant.

Déplacement à vélo

Depuis la gare, il faut compter environ trois minutes pour se rendre à St-Roch en vélo et huit minutes pour Cheseaux.

Stationnement vélo

Il existe des places de stationnement couvertes sur le site de Cheseaux et au Centre St-Roch pour y déposer vos vélos.

Outils et pompe à vélo

Une borne de réparation libre-service pour les cyclistes est disponible sur le site de Cheseaux, à proximité de la porte d'entrée niveau D. Elle est équipée d'une pompe à vélo universelle et de différents outils nécessaires à l'entretien courant des cycles. Une borne de réparation libre-service et une pompe à vélo sont également disponibles à la gare d'Yverdon-les-Bains.

Vélos en libre-service

Le réseau de vélos en libre-service à Yverdon-les-Bains, accessible par l'application Donkey Republic, offre de nombreuses stations dans la ville, dont une station sur chaque site de la HEIG-VD.

Les usagères et usagers peuvent louer un vélo à la minute, avec ou sans abonnement, à des prix attractifs. L'abonnement coûte CHF 45.– par an ou CHF 6.– par mois, offrant une heure gratuite par location. Les abonnés peuvent de plus profiter des conditions de leur abonnement sur tous les réseaux Donkey Republic existants en Suisse et en Europe. Dans le cadre de son plan de mobilité, la HEIG-VD offre une contribution de CHF 20.– sur le montant de l'abonnement annuel Donkey Republic (soit un abonnement à CHF 25.– par an au lieu de CHF 45.–). Pour en bénéficier, il vous suffit de télécharger l'application mobile Donkey Republic et de créer un compte utilisateur en utilisant votre adresse e-mail @heig-vd.ch

Douches

- Site de Cheseaux: deux douches sont disponibles à côté de l'Aula. Pour en demander l'accès, merci d'écrire à : service.clefs@heig-vd.ch
- Centre de badminton (av. des Sports 15, Yverdon-les-Bains): les douches sont accessibles aux étudiant-es de la HEIG-VD de 9 h à 21 h 45.

Parking – Cheseaux

Le parking payant du site de Cheseaux est accessible à l'achat d'un ticket (CHF 4.– pour quatre heures, CHF 8.– pour la journée) ou d'une autorisation de stationnement annuelle étudiant-e HEIG-VD (CHF 220.– par an) ou étudiant-e covoiturage (CHF 150.– par an). Sa capacité étant limitée, l'obtention d'une autorisation de stationnement annuelle pour étudiant-es est soumise à conditions. La demande d'autorisation de stationnement annuelle se fait via un formulaire en ligne disponible sur l'intranet: intra.heig-vd.ch/batiments/mobilite/Pages/asa.aspx (Campus > Mobilité > Demande d'autorisation de stationnement annuelle).

La directive relative détaillant les conditions d'obtention est disponible sur la même page: intra.heig-vd.ch/batiments/mobilite (Campus > Mobilité).

Attention, le parking de Cheseaux fonctionne en système pool. L'autorisation de stationnement annuelle ou le ticket journalier ne donne pas le droit à une place réservée. Ils ne donnent que le droit de se parquer pour autant qu'une place soit disponible. Les places à disposition sont limitées et le stationnement hors case est interdit. Des contrôles sont effectués quotidiennement afin de garantir le bon fonctionnement du parking.

Parking – St-Roch

Le parking du Centre St-Roch est privé. Les étudiant-es n'ont pas le droit d'y stationner, y compris sur les places marquées HEIG-VD.

À 700 mètres, il est possible de stationner sur le parking des Rives du Lac au tarif « zones de loisir » suivant : CHF 1.30– l'heure, CHF 10.– la journée et CHF 40.– la semaine.

Parking – Y-Parc

Sur le site d'Y-Parc, la ville d'Yverdon-les-Bains a créé un parking pour les pendulaires.

Pour plus de renseignements sur les parkings à Yverdon-les-Bains :

yverdon-les-bains.ch/accueil (Vie quotidienne > Mobilité)

RESTAURANTS, CAFÉTÉRIAS, DISTRIBUTEURS

Les deux bâtiments disposent chacun d'un restaurant-caféteria en libre-service. Ceux-ci offrent chaque jour des menus variés et équilibrés (potage, plat principal, dessert inclus). Une grande variété de snacks, sandwichs et viennoiseries est également disponible. Vous y trouverez aussi des fours à micro-ondes.

Des distributeurs de snacks, de boissons chaudes et froides sont à disposition dans les étages.

Un système de paiement par carte de crédit est mis à disposition dans les deux cafétérias.

Pour plus de renseignements :

<https://intra.heig-vd.ch/campus/cafeterias>

CASIERS

Des casiers sont à la disposition des étudiant-es afin de déposer leurs affaires. Pour les verrouiller, des cadenas sont en vente à la réception du site de Cheseaux au prix de CHF 8.– pièce pour les étudiant-es (CHF 10.– pièce pour les non-étudiant-es). Nous vous conseillons d'éviter d'y stocker des objets de valeur.

UN CAMPUS SANS FUMÉE

Les bâtiments sont des espaces sans fumée.

SÉCURITÉ/URGENCES

- Police : 117
- Service du feu : 118
- Urgences médicales : 144

HEIG-VD SUR LE WEB

Partagez votre activité en ligne avec nous.

Suivez-nous sur :

Instagram :	@heigvd, @heigvd.event
TikTok :	@heig.vd
LinkedIn :	HEIG-VD
Twitter/X :	@heigvd
Facebook :	@HEIG-VD
YouTube :	HEIG-VD



**CAMPUS
VERT**

DURABILITÉ À LA HEIG-VD

La HEIG-VD apporte sa contribution à la mise en œuvre des objectifs de durabilité de l'ONU et de l'Agenda 2030 du canton de Vaud.

Différentes solutions et mesures sont mises en œuvre, comme l'exploitation d'un plan de mobilité, l'application d'un plan de gestion des espaces verts favorisant la biodiversité sur le site de Cheseaux, la production d'énergie électrique grâce aux panneaux solaires photovoltaïques disposés sur les toits des bâtiments, une offre de conseils et de prestations sociales aux étudiant-es.

En matière d'enseignement, la durabilité est un axe stratégique et transversal se concrétisant par l'intégration de cours dans les plans de formation de plusieurs filières.

La HEIG-VD a mis en place différents services et informations:

- La Trocantine, un espace de troc sur le site de Cheseaux au niveau E, une armoire dans laquelle chacun-e peut déposer des objets réutilisables et des appareils en état de marche. En prolongeant leur durée de vie, cette solution permet de valoriser des produits plutôt que de les jeter
 - Les économies d'eau: la suppression de la distribution d'eau chaude et des robinets économes réduit la consommation d'énergie et d'eaux claires
 - Les conseils en matière de soutien social, psychologique et financier durant les études via TEAM4U
- Mobilité (heig-vd.ch/campus/mobilite): la HEIG-VD accorde notamment une participation à l'achat d'un abonnement aux vélos en libre-service
 - Le tri des déchets: dans les différents étages des bâtiments, des poubelles différenciées permettent de trier ses déchets



**ÉGALITÉ
DES CHANCES**

ÉGALITÉ DES CHANCES

Soucieuse d'offrir de bonnes conditions de travail et d'études à son personnel et à ses étudiant-es, la HEIG-VD a notamment mis sur pied :

- Des mesures d'adaptation destinées à répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap
- Un dispositif de prévention et de gestion des situations de discrimination et de harcèlement.

Parallèlement, la HEIG-VD agit sur les disparités dans l'accès des femmes à certains métiers ou fonctions, en proposant notamment :

- Une Année préparatoire Future Ingénieure (APFI)
- Des stages WINS permettant aux jeunes filles de 14 à 16 ans de découvrir les métiers de l'ingénierie
- Un soutien aux carrières féminines via le réseau de la HES-SO Career Women
- Un appui au projet « Ambassadrices égalité du Domaine I&A » qui invite des étudiantes en ingénierie à présenter et promouvoir les disciplines techniques du domaine Ingénierie et Architecture de la HES-SO
- La participation à la journée « Oser tous les métiers »

La Responsable Égalité des chances et diversité est à disposition des étudiant-es et des membres du personnel de la HEIG-VD, afin de les conseiller et de les orienter sur les questions liées à l'égalité et aux discriminations qui peuvent se présenter dans la Haute École.

Contact :

Responsable Égalité des chances et diversité

Prof. Laurence Firoben

laurence.firoben@heig-vd.ch

+41 24 557 27 83

 @heigvd
 @heig.vd
 HEIG-VD
 @heigvd
 @HEIGVD
 HEIGVD

